



Rapport de la Commission des finances concernant le Préavis no. 13-2012

Demande d'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 55'000.—pour financer l'achat d'un véhicule destiné à la voirie, en remplacement du véhicule Reform Muli 660.

Composition de la Commission des finances	
Jacques Demont	Membre
Bertrand Fahrni	Président
Armand Jost	Membre - rapporteur
Markus Roth	Membre

Date de la réunion
04.09.2012
X
X
X
X

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La Commission des finances (Cofin) remercie la Municipalité pour son préavis.

La Cofin a limité la portée de ses réflexions sur les aspects liés aux enjeux strictement financiers de ce préavis. Elle n'a pas porté de jugement sur l'aspect d'opportunité.

2. Analyse de la Commission

La Cofin remarque que le choix de la Municipalité s'est porté sur le véhicule Toyota Hilux Single CAB 2.5D-4D. La Cofin a reçu l'analyse comparative et a étudié les 4 variantes.

Lors des discussions au sein de la Cofin, il est ressorti une crainte sur l'éventuel écart défavorable du prix des pièces de rechange entre les véhicules asiatiques et européens.

3. Position de la Commission

La Cofin est consciente du gain occasionné par le choix d'un véhicule de moins de 3.5 Tonnes (type voiture) adapté aux nouvelles normes. Cependant, utiliser un tel type de véhicule pour du salage (opération non prévue par le constructeur) pourrait rapidement poser de gros problèmes de rouille anticipée, donc des coûts supplémentaires non planifiés. La Cofin demande de prendre en compte cet élément pour éviter de mauvaises surprises par la suite.

4. Proposition de la Commission

La Commission des finances propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, après avoir entendu et validé les réponses aux questions de la Cofin, d'accepter le préavis no. 13-2012 et demander à la Municipalité de laisser le choix à la Municipalité de financer ce projet par le biais de la trésorerie courante ou de l'emprunt, selon les liquidités à disposition.

Cugy, le 12 septembre 2012

Jacques Demont Bertrand Fahrni Armand Jost Markus Roth